



Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Société suisse d'histoire
Società svizzera di storia
Societad svizra d'istorgia

Publier une contribution dans la série «Itinera. Supplément de la RSH»

Aide-mémoire de la Société suisse d'histoire

Avec la série «Itinera. Supplément de la Revue suisse d'histoire», la Société suisse d'histoire (SSH) possède une plateforme de publication pour des cahiers thématiques. Elle est à disposition des historiennes et historiens de Suisse pour, par exemple, publier des actes de colloque et conférences. Cette offre s'adresse aux historiennes et historiens, aux universités, aux hautes écoles ou aux historiennes et historiens indépendant-e-s, se révélant plus particulièrement appropriée aux jeunes chercheur-euse-s. La série est publiée par les éditions Schwabe à Bâle avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

Soumission de projet

Toute requête pour publier un cahier thématique dans la série «Itinera. Supplément de la RSH» est soumise en s'adressant au Secrétariat général de la SSH (generalsekretariat@sgg-ssh.ch).

La demande comprend:

a) Un concept sur le contenu comprenant les points suivants (max. 2 pages A4):

- Nom(s) de l'éditrice (des éditrices) / de l'éditeur (des éditeurs)
- Titre de la publication
- Nom des auteur-e-s et titre de leur contribution. Au moins deux langues nationales devraient être représentées.
- Abstract sur la thématique
- Précisions sur le contexte qui a conduit à la publication (conférence, colloque, etc.)

b) Informations quant au volume prévu, la participation financière et le planning prévus

- Veuillez préciser l'ampleur envisagée pour votre projet Itinera. Base de calcul : env. 2'700 signes / page, espaces et notes de bas de page compris. Dans le cadre du financement usuel, le volume compte 190 pages maximum, dont 20 pages sont réservées au contenu hors des contributions proprement dites (table des matières, biographies des auteur-e-s, résumés, etc). Les éventuelles pages supplémentaires nécessitent une contribution financière plus élevée de la part des éditeur·trice·s.

- Merci d'indiquer le montant des contributions aux frais d'impression que vous pouvez réunir ainsi que la provenance de la subvention. Veuillez noter qu'en règle générale, un montant de CHF 3'000.- de participation financière est attendu.
- Merci d'indiquer le dernier délai auquel vous pouvez remettre votre manuscrit.

Décision et information

Les organes de la SSH décident dans un délai de cinq semaines si un projet sera retenu ou non pour publication dans la série «Itinera. Supplément de la RSH». Le/la candidat-e est informé-e de la décision par E-Mail. L'inclusion définitive du volume est soumise à un contrôle de qualité du manuscrit suivant une procédure de Peer Review anonyme et par la rédaction.

Convention de projet et contrat d'édition

Une convention écrite entre la SSH et l'éditrice ou éditeur du volume règle la procédure, les droits et devoirs des parties ainsi que leurs compétences.